

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2022

---

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4930)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC119

présenté par  
M. Raphan, rapporteur

### ARTICLE 8 TER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« association »,

le mot :

« affiliation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir le terme d'affiliation pour désigner les relations entre le comité sportif et la ligue régionale. Ce terme est en effet plus adapté que celui d'association.